AIRE MULTIMODALE

De nouvelles aires multimodales en projet pour favoriser les transports en commun

Première station multimodale créée en 2016 par le Département de Seine-et-Marne en partenariat avec la communauté d'agglomération, l'aire de Pézarches rencontre depuis un véritable succès auprès des utilisateurs du Seine-et-Marne Express (lignes 1 et 50) et de ceux qui pratiquent le covoiturage. La communauté d'agglomération souhaite l'aménagement d'autres aires sur ce modèle, dont les deux identifies par le Département dans son schéma directeur, à Coulommiers et à Sammeron.

LE PROJET DE L'AIRE MULTIMODALE « DES GUIDOUCHES » À COULOMMIERS

En partenariat avec la Ville de Coulommiers, la communauté d'agglomération débutera d'ici la fin d'année les travaux d'une aire multimodale à la sortie de Coulommiers en direction de Mouroux. Elle facilitera le stationnement des usagers des lignes 17 et 3, qui se garent aujourd'hui dans Coulommiers ou sur les abords de la route départementale 934 à Mouroux. Elle répond également à l'obligation de sortir les bus du centre-ville de Coulommiers et permettra ainsi
de réduire le nombre d'arrêts.Situé à l'entrée ouest de la ville, cet aménagement facilitera l'intermodalité en assurant
la connexion entre la voiture, les vélos et les transports collectifs (à savoir bus à caractère Express (ligne 17, ligne 3), la ligne urbaine de Coulommiers). Outre cette meilleure connexion entre tous les modes de transports, cet aménagement permettra de désengorger le centre-ville de voiture en stationnement à la journée.

Au programme :

- Une gare routière pour les bus
- Une aire de stationnement de 90 places dont 3 places PMR et 6 places avec bornes de recharge électrique (1 PMR et 2 grands gabarits)
- 24 places de stationnement vélos
- Un aménagement du réseau cyclable qui connectera le PEM avec le centre-ville de Coulommiers et la gare.

Validé par Ile-de-France Mobilités, autorité organisatrice des transports, cet aménagement viendra en articulation avec le projet de requalification du Pôle Gare de Coulommiers. Le montant du projet pour la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie est estimé à 1 347 000 € HT, dont 908 000 € de subventions sollicitées auprès de l'Etat, la Région Ile-de-France, Ile-de-France Mobilités et le Département de Seine-et-Marne.

- Actuellement en phase de maîtrise d'œuvre
- Date prévisionnelle de début des travaux : 2e semestre 2026
- Durée des travaux : 10 mois

Localisation de la future aire multimodale

LE PROJET DE L'AIRE DE COVOITURAGE À SAMMERON

La station sera implantée à l'entrée ouest de la commune de Sammeron, à proximité de l'autoroute A4 :

- Création d'un point d'arrêt pour la desserte de la ligne Express 7712 (Ex-ligne 62), entre la Gare de Marne-La-Vallée Chessy Sud et la Gare de la Ferté-sous-Jouarre.
- Création de 39 places de stationnement pour les véhicules particuliers, dont 4 places réservées aux bornes de
  recharge électrique et 1 place pour personne à mobilité
  réduite (PMR),
- Création de deux bornes de recharge pour véhicules électriques

Les travaux sont engagés par le Département de Seine-et-Marne en collaboration avec l'agglomération
(installation de l'éclairage public, de la vidéoprotection et de la borne de recharge 22kW).

Les travaux ont débuté cet été 2026. La fin des travaux est prévu en septembre.

Localisation de la future aire de covoiturage

Dernière mise à jour de la page le 04/08/2026

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION COULOMMIERS PAYS DE BRIE

13 rue du Général de Gaulle
77120 COULOMMIERS

01 64 75 38 90

Nous contacter

Copyright 2026 Communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie